



Conseils pour s'adapter aux changements climatiques au Nouveau-Brunswick

PRÉPAREZ UNE TROUSSE D'URGENCE DE 72 HEURES :

rechargez vos appareils et faites le plein de votre voiture en cas d'inondation, de tempête de verglas, de feu de forêt ou de panne d'électricité. Cette trousse devrait contenir de l'eau, des lampes de poche/batteries, de l'argent comptant, des denrées non périssables, des fournitures de premiers soins et des produits d'hygiène, ainsi que des fournitures pour les animaux domestiques ou les bébés le cas échéant.

FAITES ATTENTION AUX TIQUES :

portez des manches longues et des pantalons rentrés dans vos chaussettes ou vos bottes lorsque vous vous promenez dans les bois ou marcher à travers des buissons ou des herbes hautes. Vérifiez ensuite si vous avez des tiques sur votre corps. Si vous trouvez une tique, enlevez-la, envoyez une photo de la tique à ETick.ca et mettez-la au congélateur. Consultez un professionnel de la santé dès que possible et remettez-lui la tique pour la faire tester. Surveillez les premiers symptômes de la maladie de Lyme.

SURVEILLER LA QUALITÉ DE L'AIR :

la cote air santé (CAS) permet d'évaluer la qualité de l'air en ce qui concerne l'ozone au niveau du sol, le dioxyde d'azote et les particules provenant de la pollution et des incendies. Apprenez à utiliser la CAS sur www.meteo.gc.ca pour planifier vos activités de plein air, surtout s'il y a un feu de forêt à proximité.

EN CAS DE CHALEUR EXTRÊME :

prévoyez vos activités de plein air pour les moments les plus frais de la journée, cherchez de l'ombre et buvez de l'eau avant d'avoir soif, couvrez-vous et mettez de la crème solaire lorsque vous êtes au soleil.

EN CAS D'INONDATION :

écoutez les mises en garde et soyez prêts. Pendant les opérations de nettoyage, n'allumez pas le courant avant d'avoir reçu la permission d'une compagnie d'électricité. N'utilisez pas de systèmes de chauffage au gaz ou au bois dans des espaces fermés. Nettoyez les petites zones de moisissures à l'aide d'un détergent dilué. Demandez à des professionnels de nettoyer les grandes surfaces de moisissures. Allez porter tous les débris dans un site d'enfouissement; ne les brûlez pas!

Pour plus d'information, visitez www.nb.poumon.ca/changement-climatique





Vous pouvez réduire votre contribution aux changements climatiques

Des conseils simples pour réduire vos propres émissions de gaz à effet de serre :

- **Choisissez le vélo, la marche, les transports en commun ou le covoiturage plutôt que de conduire seul.**
- **Éteignez les lumières, maintenez une température modérée et rendez votre maison plus éco-énergétique.**
- **Faites vos achats localement pour réduire les émissions dues à l'expédition d'articles sur de longues distances.**
- **Préparez des repas à base de légumes plutôt que de viande.**
- **Achetez des vêtements, des articles de décoration, des articles de cuisine, des véhicules, etc. de seconde main autant que possible.**
- **Compostez vos déchets alimentaires à la maison ou payez un service de ramassage.**
- **Réduisez vos déchets en achetant moins d'articles avec moins d'emballage.**
- **Encouragez votre famille, vos amis et vos voisins à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques.**
- **Militez pour un changement de politique à tous les niveaux de gouvernement.**

Pour plus d'information, visitez www.nb.poumon.ca/changement-climatique

